



OFFICE NATIONAL DES FORETS
DIRECTION TERRITORIALE AUVERGNE-RHONE-ALPES
143, rue Pierre Corneille – 69003 Lyon

CAHIER DES CHARGES

Remplacement des menuiseries extérieures d'un bâtiment existant

Bureaux de l'Office National des Forêts
6 rue de la Productique à ST ETIENNE (42000)

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :
Mercredi 29 juillet 2026 avant 12h00

Consultation n° 2026-8800-035

MENUISERIES :

Nombre de menuiseries extérieures à remplacer :

Dimensions (à prendre sur place) :

1 porte d'entrée

10 fenêtres

3 fenêtres arquées

1 lucarne

Nombre de menuiserie intérieure à remplacer :

Dimensions (à prendre sur place) :

1 porte en bois donnant sur l'atelier à remplacer par une porte isolée avec vitrage (hublot)

Dépose de l'existant

Pose en rénovation *Variante* : dépose totale

Double vitrage

Oscillo-battant obligatoire sur les 2 fenêtres de la salle de réunion

Oscillo-battant en option sur les autres fenêtres

Les menuiseries extérieures seront en ALUMINIUM couleur GRIS

Entrées d'air sur menuiseries

Remplacement des stores intérieurs

En option : remplacement d'une partie des menuiseries intérieures :

Nombre de menuiseries intérieures à remplacer (option) :

Dimensions (à prendre sur place) :

4 châssis fixes en simple vitrage dans les bureaux donnant sur l'atelier à remplacer par des châssis fixes double vitrage

Nettoyage du chantier

Pièces jointes :

- photos des menuiseries actuelles

- arrêté de non-opposition à déclaration préalable de travaux

- le diagnostic amiante avant travaux est en cours ; il sera publié dans les pièces complémentaires de la consultation dès réception

SUGGESTIONS DU CANDIDAT :

Noter que l'entreprise a la possibilité de proposer une variante au canevas proposé.

DELAIS DE REALISATION :

L'ensemble des travaux du présent descriptif sont à terminer avant le **31 décembre 2026**

Ce délai comprend les phases de préparation, d'approvisionnement, de réalisation, de finitions ainsi que les congés éventuels sur la période. En présentant une offre l'entreprise s'engage à respecter ce délai et à mettre en œuvre les moyens humains et matériels nécessaires.

VISITE OBLIGATOIRE

Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site dans les conditions suivantes :

La visite se fera en présence du représentant du maître d'ouvrage sur rendez-vous pris auprès de :

M. Yoann LEMOINE tél. : 06.27.17.92.48 e-mail : yoann.lemoine-02@onf.fr